



**Programme d'appui à la Décentralisation
et à la Bonne Gouvernance (ProDEC)
*PN 20.2081.6-001.00***

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : GIZ – ProDEC

**FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE
COMPACTEURS ET BROYEUR POUR LE FONCTIONNEMENT
DE DEUX CENTRES DE TRI ET DE VALORISATION DES
DECHETS DANS LA COMMUNE URBAINE D'AGADEZ**

Janvier 2024

I. Contexte.

A l'instar des grandes villes du Niger, la commune urbaine d'Agadez est confrontée à de sérieux défis par rapport à la collecte des déchets. Cette situation est due à une croissance importante de la population ainsi que la position géographique qui fait de la ville une plaque tournante de la migration. C'est ainsi que le volume d'ordures quotidiennes a pris des dimensions sans précédent. En effet, celles-ci dépassent aujourd'hui les capacités du système de gestion des déchets existant. Cette situation a pour conséquences la dégradation de l'environnement et du cadre de vie des populations. Pour trouver une solution durable face à ce problème, la coopération allemande à travers le Programme « Améliorer la gestion des défis migratoires au Niger » (ProGEM/GIZ) a appuyé la commune urbaine d'Agadez à se doter d'un plan de gestion des déchets (PGD). Cet important outil vise une meilleure gestion des déchets en vue de créer un cadre de vie sain ainsi que la création de l'emploi. Pour soutenir la mise en œuvre de ce plan de gestion des déchets, le Programme d'Appui à la Décentralisation et à la bonne gouvernance (ProDEC) apporte plusieurs appuis à la commune urbaine d'Agadez. Il s'agit notamment :

- La mise à disposition depuis 2020 d'un conseiller technique qui apporte des appuis conseils à la commune notamment la direction hygiène et assainissement dans la mise en œuvre des activités du PGD ;
- La conduite d'une opération de collecte de déchets plastiques à travers la mobilisation des jeunes et des femmes sur une action de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) ;
- La mise en place d'un système de gestion des déchets basé sur les communautés (GDBC) ayant abouti à la répartition de du centre urbain en 35 zones de pré-collecte et de salubrité (ZPS) ;
- L'installation, la fourniture des outils et équipements et la mise en exploitation de 10 kiosques de rachat et vente des déchets plastiques et de tout recyclable/récupérable ;
- L'opérationnalisation des activités de pré-collecte, de tri, de compactage et stockage à travers une série de formations des acteurs et d'assistance technique sur la gestion des kiosques sous l'appui du GIZ-ProEMPLOI ;
- L'élaboration et la vulgarisation du code municipal de bonne conduite en matière d'hygiène et assainissement et sa boîte à outil ;
- La construction des infrastructures de gestion des déchets notamment deux centres de tri et de valorisation de déchets de Dagamanett et de Damadama dans la commune.

Pour opérationnaliser ces centres de tri et de valorisation des déchets, le ProDEC s'est en outre engagé à appuyer la commune avec le matériel d'exploitation. C'est dans ce cadre que chacun de ces deux centres ont été équipés d'un dispositif de tri et de désensablage des déchets ménagers. Pour un meilleur fonctionnement de ces centres, d'autres équipements notamment de conditionnement des déchets, sont nécessaires.

Les présents TdR sont élaborés en vue de sélectionner une entreprise spécialisée dans l'installation et le fonctionnement de compacteurs et de broyeur au profit des centres de tri et de valorisation des déchets de Dagmanett et de Damadama dans la commune urbaine d'Agadez.

II. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectif

La présente prestation a pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service associée de :

- Deux compacteurs
- Un broyeur

Ce matériel servira au fonctionnement du centre de tri et de valorisation des déchets de Dagmanett et de Damadama.

De façon spécifique, il s'agira pour l'adjudicataire de :

- commander et livrer des machines modernes ;
- installer les machines sur les deux sites ;
- tester la fonctionnalité des machines ;
- Doter les utilisateurs des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- former les utilisateurs (employé·e·s) des deux sites à l'utilisation des machines ;
- élaborer et mettre à la disposition des utilisateurs un manuel d'utilisation simple et facile à comprendre.

2.2. Tâches et orientations

Les centres de tri et de recyclage des déchets plastiques sont situés dans les quartiers Damadama et Dagmanet de la commune urbaine d'Agadez. Le climat de la zone est de type désertique avec des températures souvent très élevées allant jusqu'à 42° au cours des mois d'Avril et de Mai.

Les équipements livrés par les prestataires seront neufs (état de sortie d'usine) et adaptés aux zones sahéniennes et répondre aux exigences techniques innovantes et évolutives des métiers du recyclage. Les équipements pour le traitement des déchets dans les centres de tri doivent être durables, fiables et procurer le maximum de sécurité pour les employés et autres usagers.

Toutes les précautions nécessaires devront être mises en œuvre pour assurer leur parfait état de conservation tant pendant leur transport, leur stockage et durant leur montage.

Les prestations de l'entreprise sélectionnée seront conduites sous la supervision du ProDEC-GIZ. Afin de mener à bien la mission, le prestataire devra adopter une démarche participative dès le démarrage des activités.

Le périmètre de la prestation comprend :

- ✓ la fourniture et l'installation des équipements modernes (pas de fabrication artisanale) : les essais et mises au point nécessaires pour mettre les équipements et installations en parfait état de fonctionnement et les livrer conformément aux spécifications des présents termes de référence ;
- ✓ la formation de huit usagers par site à l'utilisation des machines
- ✓ la fourniture des câbles et leurs supports nécessaires ;
- ✓ les raccordements électriques et installations nécessaires des machines aux réseaux électriques internes des sites ainsi que tous les travaux nécessaires de fixation et de nettoyage en fin de travaux ;
- ✓ les aménagements éventuellement nécessaires au bon fonctionnement des équipements : Le ProDEC-GIZ n'acceptera pas un devis supplémentaire lié à la

méconnaissance des sites ou sur des modifications des installations réalisées par le prestataire ;

- ✓ la fourniture d'une documentation détaillée sur l'utilisation des machines ;
- ✓ les éventuelles formalités administratives relatives aux travaux y inclus toutes relations de coordination avec les services du ProDEC-GIZ ;

Les soumissionnaires supporteront tous les frais liés à la préparation et à la remise de leurs offres et le ProDEC- GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

La liste des équipements, leur quantité ainsi que leurs caractéristiques sont contenues dans les sections III.

III. SPECIFICATIONS DES MACHINES

Compacteurs

Quantité : 2

Description	Presse à balle, munie d'un kit de pression, permettant de densifier les déchets propres. Le processus facilite le stockage et le transport.
Éléments constitutifs principaux	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif horizontal ou vertical - Kits d'attache, - Autre matériel de mise en activité
Avantages attendus	Le compacteur à fournir doit présenter les avantages suivants : Un compactage fiable et assuré Une capacité importante de stockage des déchets L'élimination des odeurs désagréables
Intrant – charge sur trémies	Déchets plastique, papier/carton, métalliques légers (cannettes) Possibilité de compacter des matériaux humides est un avantage
Extrant – sous-produit	Balle de matières premières secondaires : polymère, papier/carton, métallique Densité attendue : 200 - 500kg/balle
Capacité de production	3 – 5 packs par heure
Dimension du pack	1000mm*600mm*800
Moteur	11KW, 16,5CV ou équipé de moteur qui consomme moins d'énergie Moins de bruits Maintenance facile autant que la technologie Possibilité d'utiliser un moteur thermique (diesel) pour réduire la consommation
Dimension Hall et plateforme disponibles pour installation	Local conditionnement de déchets 6,45X14,30X4,50 qui prendra en compte les activités de compactage et de broyage
Technologie	Machine importée et nouvellement sortie d'usine
A fournir par le prestataire	Caractéristiques Délai de livraison Prix

Broyeur – déchiqueteur

Quantité : 1

Description	Machine de broyage combiné au déchetage pour les déchets plastiques et organiques. Le sous-produit est un broyat d'une granulométrie définie.
Éléments constitutifs principaux	- Dispositif horizontal ou vertical - Kits d'attache, - Autre matériel de mise en activité
Intrant – charge sur trémies	Déchets plastiques et organiques
Extrant – sous-produit	Broyats Vidange de broyats par aspiration
Capacité de production	400 – 600Kg par heure
Puissance moteur	11KW, 16,5CV ou équipé de moteur qui consomme moins d'énergie Moins de bruits Maintenance facile autant que la technologie Possibilité d'utiliser un moteur thermique (diesel) pour réduire la consommation
Dimension Hall et plateforme disponibles pour installation	Local conditionnement de déchets 6,45X14,30X4,50 qui prendra en compte les activités de compactage et de broyage
Technologie	Machine importée et nouvellement sortie d'usine
A fournir par le prestataire	Prix - Délai de livraison Caractéristiques

Pour faciliter l'utilisation des machines demandées, le prestataire est tenu de livrer des équipements de protection individuelle (EPI) pour 8 opérateurs. Ces équipements seront constitués de :

- ✓ Caisse à outils (08)
- ✓ Anti-bruit (08)
- ✓ Casques industriels (08)
- ✓ Lunettes industriels (08)
- ✓ Cache-nez industriel (08)
- ✓ Pantalons pour des ateliers industriels (08)
- ✓ Chaussures de sécurité (08)
- ✓ Gans en cuir (08)
- ✓ Cordes longueur 100 m avec un diamètre de 1 cm au moins (02)
- ✓ Fil de fer pour construction de bâtiment (Fil d'attache) (08)
- ✓ Emballage polypropylène(08)

4. Durée de la prestation

Les équipements sont à livrer à Agadez le plus vite possible.

5. Portée de l'Offre

La GIZ Niger lance un appel d'offres pour une prestation telle que décrits dans ce document. L'offre soumise doit être conforme aux conditions et instructions suivantes. Toute non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

6. Soumissionnaires éligibles

Sont admis à participer à cet appel d'offres, les fournisseurs qui :

- Possèdent la documentation administrative et fiscale nécessaire au Niger ;
- Disposent d'une expérience avérée d'un minimum de deux ans dans le domaine l'installation et la mise en service de machines similaires;
- Ont réalisé au moins deux (02) prestations semblables durant les cinq (05) dernières années auprès des institutions nationales et/ou internationales avec preuves (nom de client, adresse, contact ou copie commande) ;

Les fournisseurs ne remplissant pas ces conditions sont priés de s'abstenir.

Tous les participants au présent appel d'offres doivent, traiter les détails de ces documents dans la plus stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publié par l'Union Européenne et la GIZ.

7. Offre par Soumissionnaire

L'offre se présente en un (01) seul lot.

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et la GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

8. Langue de l'Offre

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

9. Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre technique et une offre financière.**

A- Composition de l'offre technique :

L'offre technique se compose de documents ci-après :

- a) L'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires au Niger. :
 - ✓ NIF ;
 - ✓ Registre de commerce;
 - ✓ Attestation de régularité fiscale;
- b) Compréhension de la prestation demandée ;
- c) La description technique et détaillée de matériels demandés dans l'objet de ce marché, photos à l'appui ;
- d) Des renseignements qui approuvent la qualification du soumissionnaire
 - Liste de références : il est exigé que le soumissionnaire a exécuté au moins trois (03) prestations semblables durant les deux (05) dernières années auprès des institutions nationales et internationales et produire de preuves pour ces marchés (commandes à joindre) ;
 - Indication (adresse) du soumissionnaire (lieux, coordonnées, photos etc.) qui approuve sa spécialisation ;
 - Origine des machines proposées ;

- Une date de livraison ;
- Une garantie pour les machines.

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères :

- *Compréhension de la prestation*
- *Expérience (nombre d'année et nombre de matériels livrés) dans le domaine de livraison de matériels de valorisation des déchets plastiques et organiques*
- *Spécifications techniques des machines proposées*
- *Origine des machines*
- *Initiation à l'utilisation des machines proposées*
- *Délai de livraison*
- *Garantie*

B- Composition de l'offre financière :

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

10. Monnaie de l'Offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

11. Validité des Offres

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours calendaire.

12. Mode de présentation de l'Offre

L'offre technique **doit être séparée** de l'offre financière et les deux envoyés à l'adresse mail NE_Quotation@giz.de

Tout dossier dépassant 15 Mo doit être envoyé soit par Zip soit par Files transfert et le prestataire doit communiquer à l'adresse NE_Quotation@giz.de le mot de passe du file transfert.

NB: Veuillez noter l'objet de la prestation avec le numéro

Toute offre dont l'objet et / ou le numéro n'est pas correctement inscrit en objet du mail sera rejetée.

13. Adresse, Lieu et Date de remise des Offres

13.1 Adresse / Lieu

L'adresse de la GIZ à laquelle les offres devront être soumises :

Votre offre doit être envoyée par mail à l'adresse suivante :

NE_Quotation@giz.de

13.2 Date de remise des offres

Votre offre doit être envoyée par mail au plus tard le **15/02/2024**.

14. Examen des Offres

14.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) Présente toute information que la GIZ peut exiger.

14.2 Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

14.3 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères du point 6.

14.4 La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

15. Correction des Erreurs

15.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et
- b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

15.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

16. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés. A cet effet, la GIZ définit comme suit les termes :

- "**corruption**" signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ; et

- **"manœuvres frauduleuses"** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;

Elle rejettera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.